



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026 (Article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales)

Le samedi 21 mars 2026 à 10 heures 42, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Roman de Codières régulièrement convoqué se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre GAZIN, Doyen pour le point 1, puis sous la Présidence de M. Frédéric PASCAL, Maire de Saint-Roman de Codières à partir du point 2

Nombre de membres en exercices : 11

Présents : Frédéric PASCAL Pierre Gazin Adèle Goulème Cassandra De Young
 Mayâ Heuse Defay Johan PASCAL Bérenger REMY Luc Villaret
 Olivia Delanoë

Formant la majorité des membres en exercice

Absents : Catherine CAPIETTO qui donne procuration à Mayâ Heuse Defay
 Bérenger REMY qui donne procuration à Robin Jalic

Secrétaire de séance : Cassandra De Young

N ° ORDRE DU JOUR	OBJET	VOTE
1	Élection du maire	9 voix pour Frédéric PASCAL 1 voix pour Adèle Goulème 1 vote blanc Frédéric PASCAL est proclamé maire
2	Détermination du nombre d'adjoints	Unanimité 3 adjoints au maire
3	Élection de la liste d'adjoints	9 voix pour 1 ^{er} adjoint Catherine CAPIETTO 2 ^{ème} adjoint Pierre GAZIN 3 ^{ème} adjoint Adèle GOULÈME 2 votes blancs
4	Lecture de la charte de l'élu local	
5	Élections des membres à la commission des d'appel d'offre, à la commission des finances	Report
6	Désignation des représentants du SIVOM	Report
7	Désignation des délégués au sein du territoire d'Energie Gard-Smeg	Report
8	Désignation des représentants au sein du groupement Forestier Saint-Martial	Report
9	Désignation des représentants du Parc national des Cévennes	Report
10	Délégations d'attribution du Conseil municipal au Maire	Unanimité
11	Indemnités maire et adjoints	Unanimité

Cassandra De Young
Secrétaire de séance



Frédéric PASCAL
Maire